



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

DOM-ROM : La Réunion

Question écrite n° 26496

Texte de la question

M. Patrick Lebreton interroge Mme la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur les inégalités d'accès aux soins à la Réunion. L'étude « Une géographie de l'offre de soins à la Réunion » produite par l'INSEE et la DRASS souligne la situation préoccupante sur l'île. Manque d'établissements, insuffisance des structures spécialisées, inégale répartition de l'offre de soins ; les statistiques dépeignent une situation critique. Le retard accumulé à la Réunion par comparaison à la France hexagonale est sensible quel que soit le critère observé. Le manque de places dans les hôpitaux, où l'on compte à peine 3,3 lits pour 1000 habitants, se double d'une pénurie d'établissements spécialisés. En effet un « sous équipement flagrant » touche les structures d'accueil pour personnes âgées et celles pour personnes handicapées. A ce cruel manque de places s'ajoute un déséquilibre de l'offre, le Sud et l'Est de l'île étant d'autant plus en souffrance. Face aux lacunes de l'offre de soins à la Réunion, il lui demande quelles mesures elle envisage de mettre en place pour améliorer la situation ? En outre, connaissant les difficultés auxquelles sont confrontés certains établissements hospitaliers publics de l'île, il lui demande si elle songe à réévaluer la politique de financement et de gestion à leur égard.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Lebreton](#)

Circonscription : Réunion (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26496

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er juillet 2008, page 5588

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)